

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



DOSSIER A COMPLETER
(PROCEDURE VALIDATION ARBITRAGE)
SAISON 2019 / 2020

Cher collègue,

Nous t'adressons ce courrier pour composer ton dossier « arbitre », au plus vite.
Faire retour des pièces nécessaires pour l'établissement et validité de ton dossier

Pièces :

1-Demande de licence " ARBITRE" à faire auprès du club d'appartenance.
3-Faire remplir ton dossier médical par un médecin (traitant, du sport, ou autre) et le renvoyer à la CDA avec les examens le concernant l'E C G etc.... (Enveloppe fermée).
*(Nous te demandons de faire cette démarche au plus vite (sans dossier médical, impossibilité de validation licence « arbitre »), **donc non désignable***

4-Cotisation de la Caisse de Solidarité : Joindre le règlement de 10€ à (chèque à l'ordre du District de Football de Savoie)
Sans règlement, vous serez non désignable

A établir auprès de ton club d'appartenance :

-Demande de Licence

A adresser OBLIGATOIREMENT à la commission des arbitres :

- 1-Dossier médical avec ECG (dans enveloppe)
- 2-Cotisation de la caisse de solidarité (chèque 10€, à l'ordre du District de Football de SAVOIE)
- 3-Fiche de renseignement
- 4-Charte déontologique
- 5-Fiche UNAF (adhérent ou non)
- 6-Questionnaire (à retourner au plus tard, lors de la journée de début de saison, c'est à dire le 07 septembre 2019)

Restant à ta disposition,

Les membres de la CDA SAVOIE
Son Président